

Martine et Pierre-Jean Chabert

Aix-en-Provence au XIX^e siècle

Chroniques et faits divers
du « Mémorial d'Aix »
de 1837 à 1871

*Préface de Jean-Claude Bouvier,
professeur à l'Université de Provence.*

Edisud
La Calade 13090, Aix-en-Provence

LA « RÉCLAME »

ON fait de notre temps un étrange usage de la réclame; elle se glisse partout, chacun en use et en abuse.

Nous lisons dans un journal d'Avignon, « Le Papillon », à la quatrième page, dans le numéro du 12 janvier, les deux annonces suivantes :

« Un magistrat âgé de 50 ans, demeurant hors du département, possesseur de 50.000 Frs et d'une charge de 3.000 Frs désire se marier, il voudrait trouver une demoiselle de 28 à 30 ans, avec une fortune de 40.000 Frs.»

« Une cuisinière pouvant donner des garanties de moralité et de capacité désire se placer.»

Nous ne faisons que copier, notre imagination n'est pour rien dans cet étrange et charmant rapprochement. Un magistrat désire se marier; une cuisinière veut se placer. Voilà ce que nous vaut la réclame.

O Molière ! Que ne vis-tu encore !

LES BATTUES AUX LOUPS

UNE louve hors d'âge a été tuée, il y a peu de temps, dans la commune de St Marc par un cultivateur. Nos lecteurs savent que la capture d'une louve donne lieu à une prime de 25 Francs.

4 JANVIER 1840

DES loups, en assez grande quantité, se sont montrés sur le territoire de notre commune et y ont commis des ravages, ces animaux affamés, ont attaqué plusieurs troupeaux, et ont dévoré quelques douzaines de brebis. M. le maire de Miramas, instruit de cet événement, a demandé l'autorisation de faire exécuter une battue qui partira des confins de la Crau, et parcourra les territoires de Miramas, St Chamas et Grans. Nous savons que la permission a été accordée par M. le préfet, et nous aurons soin de vous instruire du jour précis où elle aura lieu.

17 JANVIER 1841





CES jours derniers, un berger de Lançon qui gardait tranquillement son troupeau sur le versant d'une colline, fut surpris d'entendre son chien aboyer tout à coup avec force sans que rien pût indiquer le motif de cette colère subite. Le berger suivit le chien qui le conduisit dans un petit bois où il trouva quatre petits louveteaux. Ces animaux ont été apportés à Aix et montrés à l'autorité administrative qui a fait donner au berger la récompense habituelle.

28 AVRIL 1842

NOUS sommes autorisés à publier l'avis suivant :
 Avis aux chasseurs. La battue aux loups ordonnée par l'autorité dans la commune de St Antonin et les environs étant fixée au dimanche 13 du courant, toutes les permissions de chasse que M. de Laboulie a données, sont suspendues pour ce jour-là. Chacun aura le droit de prendre part à la battue, à la condition expresse de ne tirer que sur des loups, et il sera dressé procès-verbal contre tous ceux qui tireraient sur un autre gibier.

6 OCTOBRE 1844

VENDREDI, une louve d'une grosseur remarquable a été abattue aux environs de Ventabren. La bête fauve, atteinte de deux coups de feu, s'est retournée furieuse contre son agresseur et il a fallu l'achever à coups de crosse de fusil. Le cadavre de cette louve a été apporté à la sous-préfecture, où la prime d'usage sera délivrée à ceux qui l'ont tuée.

28 MAI 1854

UN loup d'une taille énorme a été apporté, mardi, à la sous-préfecture par des habitants de la campagne, qui sont venus réclamer la prime d'usage. Cette bête féroce a été abattue dans les circonstances suivantes, sur le territoire de la Commune de Cabriès. L'animal carnassier s'était précipité sur un troupeau de moutons pour y saisir une proie; mais le pâtre, qui faisait bonne garde, accourt et assaille l'agresseur; une lutte corps à corps s'engage; les voisins accourent aux cris du pâtre, et assomment messire Loup à coups de fourches, de bâtons et de pierres.

12 NOVEMBRE 1854

Cabriès (B.-du-R.) - Le Moulin à vent



Phototypie E. Lacombe, Marseille

DEPUIS quelques semaines, des loups se montrent dans nos environs, Le Tholonet, cette campagne si riante, si peu faite pour servir de repaire, paraît être le rendez-vous de ces terribles animaux. Les habitants ne dorment plus en paix, les bergers n'osent plus s'aventurer et les chiens eux-mêmes semblent intimidés.

8 SEPTEMBRE 1861

DES loups nombreux parcourent nos campagnes et celles des communes environnantes, et viennent roder, parfois, la nuit surtout jusqu'auprès des habitations et des villages. On en a vu, dans notre terroir, marchant par bandes de 3 ou 4 ensemble, et plusieurs troupeaux ont été l'objet de leurs agressions. Cette invasion surprend bien des gens. Elle n'a rien d'extraordinaire à notre époque, où ces carnassiers quittent les montagnes et les bois, sous l'influence de la belle saison, et voyagent pour leur agrément, et non pour le nôtre, à l'instar des touristes, de tous les pays et de toutes les races que le printemps met en mouvement d'un bout du monde à l'autre.

3 MAI 1863

LES ANIMAUX DANS LA VILLE

L n'y a peut-être pas de ville en France où la race canine se trouve en aussi grande quantité que dans notre bonne et pacifique ville d'Aix. On ne peut sortir de chez soi sans rencontrer dans les rues, dans les promenades, sur les places publiques, de nombreuses meutes de chiens : bouledogues, lévriers, barbets, griffons, bassets, carlins et épagneuls, grands et petits, chiens de ville, chiens de campagne, tous s'y donnent rendez-vous, et s'y livrent à des ébats, sans doute fort agréables pour eux, mais par compensation bien ennuyeux pour le public. Nous savons que pendant le temps de la canicule, la police prend de sages mesures pour diminuer le nombre effrayant de ces quadrupèdes et éviter des malheurs; mais au temps des amours ne pourra-t-on pas obliger les personnes qui possèdent des chiennes à les tenir en chartre-privée? Nous avons entendu faire ce vœu à bien des pères de famille. Nul doute pour nous que si la chose n'est point impossible, nos autorités n'hésiteront pas à adopter la mesure que nous sollicitons de leur sagesse.

24 AVRIL 1842

VOICI le relevé des animaux nuisibles pris ou tués dans l'arrondissement d'Aix pendant l'année dernière d'après un document officiel : 14 loups, 2 louves, 4 louveteaux, 197 renards, 1 sanglier, 49 fouines ou patois, 44 chiens enragés, 380 chiens vagabonds, 40 appartenant à d'autres espèces.

9 MARS 1845

UN jour de cette semaine, un bœuf échappé de l'abattoir a parcouru nos rues en semant l'effroi sur son passage. Ayant rencontré un pauvre diable de notre ville, le vieux la Seiro, il l'a renversé avec ses cornes et lui a occasionné une contusion assez violente. Ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts, et après une longue course qu'on est parvenu à se rendre maître de ce transfuge de la boucherie.

28 SEPTEMBRE 1851

